



aféseo

Association francophone à l'éducation
des services à l'enfance de l'Ontario

AFÉSEO

435, rue Donald suite 206

Ottawa, ON K1K 4X5

TÉL : 613 741-5107

Sans frais: 1 833 278-5588

TÉLÉC : 613-746-6140

www.afeseo.ca

Formulaire de mise en candidature

POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Assemblée générale annuelle
mercredi 5 octobre 2022 à 19 h**

Je, _____, désire poser ma candidature comme membre du Conseil d'administration de l'**AFÉSEO**. J'ai lu et compris toutes les informations concernant les procédures d'élection.

Poste pour lequel je propose ma candidature :

- La présidence 2 représentants(es) du Nord Parent utilisateur Les Coccinelles du Centre
- 1 représentant(e) du Centre 1 représentant(e) de l'Est

Signature de la candidate ou du candidat

- Je transmets mon formulaire de candidature par courriel à membres@afeseo.ca

P.S. Pour que votre candidature soit acceptée vous devez être ou vous devez devenir membre individuel

**Les candidatures doivent être reçues
avant le 2 octobre 2022**



aféseo

Association francophone à l'éducation
des services à l'enfance de l'Ontario

AFÉSEO

435, rue Donald suite 206
Ottawa, ON K1K 4X5
TÉL : 613 741-5107
Sans frais: 1 833 278-5588
TÉLÉC : 613-746-6140
www.afeseo.ca

PROCÉDURES D'ÉLECTIONS

1. Mise en candidature

Toute mise en candidature doit être faite sous forme de proposition écrite par le biais de notre site internet avant le 2 octobre 2022.

1.1 La personne à la présidence des élections détermine la régularité de toute mise en candidature et publie les candidatures selon la formule qu'elle juge équitable.

2. Postes à combler

Les postes suivants sont à combler pour cette année :

- 1 présidence
- 2 représentants(es) du Nord – Geneviève Verreault se représente pour 1 poste
- 1 représentant(e) du Centre
- 1 représentant(e) de l'Est – Sylvie Tourigny se représente
- 1 représentant(e) parent du Centre

3. Déroulement des élections

Chaque région élit son/sa représentant-e régional-e parmi les membres individuels présents. L'élection se fait par vote à main levée ou par la voix (vidéoconférence), à moins que deux (2) membres proposent un scrutin secret.

À chaque tour de scrutin et pour chaque poste, le/la candidat/e ayant le moins de votes sera éliminé/e au scrutin, jusqu'à ce qu'il y ait un vote majoritaire (50 % + 1) à chacun des postes.

4. Autres

Vérifier si les personnes qui proposent et celles qui appuient ont le droit de vote (est-ce qu'ils sont membres en règle).

Contrôler les votes en vérifiant la liste des membres en règle.

L'heure officielle pour terminer la période des mises en candidature sera indiquées sur le formulaire de mise en candidature.

Les personnes qui proposent et appuient une proposition ont le droit de vote.

Chaque candidat-e qui soumet sa candidature se doit d'être ou de devenir membre individuel de l'AFÉSEO et cela, avant que l'Assemblée générale annuelle débute. Tout candidat-e qui ne sera pas en règle, nous serons dans l'obligation d'annuler sa mise en candidature.

